



Conseil régional

La vice-présidente

chargée de l'aménagement du territoire,
de l'interrégional, de l'égalité territoriale,
des contrats régionaux et ruraux

Paris, le 8 octobre 2007

Monsieur Eddie AIT
Conseiller Régional d'Ile-de-France
Permanence Régionale
Centre Commercial Saint Louis
Rue Saint Louis
78955 Carrières-sous-Poissy

Monsieur le Conseiller Régional, Cher ami,

J'ai pris connaissance avec attention de la prochaine réunion organisée par le COPRA (Collectif pour la Protection des Riverains de l'Autoroute A104), à Carrières-sous-Poissy, le vendredi 12 octobre 2007.

Je comprends et partage la déception des habitants de Carrières-sous-Poissy et des milliers d'opposants à cette autoroute suite à la décision du 24 Octobre 2006 du Ministère de l'Équipement et des Transports de prolonger la Francilienne entre Cergy-Pontoise et Poissy - Orgeval.

Le Ministre des transports n'a pas tenu compte des arguments contre l'A104. Il a retenu le tracé VERT, par Achères et Carrières-sous-Poissy, car celui-ci serait « le meilleur pour desservir les zones d'activités actuelles ou en projet tout en préservant les zones naturelles sensibles ». La priorité a donc été accordée aux entreprises et aux entrepôts plutôt qu'aux habitants, comme nous pouvions le redouter.

Comme vous le savez, le Conseil Régional d'Ile-de-France s'est engagé à ne pas participer au financement d'un tel équipement autoroutier et s'oppose à sa réalisation. Le projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), adopté en février 2007 après deux ans de concertation, et résultat d'une démarche d'échanges sans précédent avec tous les acteurs concernés par l'aménagement du territoire francilien, ne prévoit aucune emprise foncière pour un tel projet.

Toutefois, le projet de SDRIF, document d'aménagement régional visant à organiser le territoire d'ici 2030 de façon harmonieuse, durable et solidaire, n'est pas définitif. Du 15

octobre au 8 décembre, la Région lance une enquête publique qui va permettre à chaque Francilien et Francilienne qui le souhaite d'en prendre connaissance, et de faire ses remarques pour le faire évoluer (<http://www.iledefrance.fr/sdrif-enquetepublique>). Il convient donc de se mobiliser très fortement et d'inviter le plus d'opposants possibles à cet aménagement autoroutier à participer à l'enquête publique.

Sachant votre attachement à Carrières-sous-Poissy et votre engagement pour la défense de l'environnement et la préservation de la santé publique, je vous invite à poursuivre votre mobilisation aux côtés du COPRA, organisation représentative et légitime des riverains menacés, et à défendre les objectifs fixés par le SDRIF.

Je vous rappelle que les « orientations » énoncées au fil du projet devront être respectées par les documents d'urbanisme élaborés par les intercommunalités ou par les communes pour permettre la mise en oeuvre des objectifs du SDRIF.

L'objectif de la Région, présidée par Jean-Paul HUCHON, est clair : faire de l'Ile-de-France la première éco Région d'Europe. Pour cela, nous nous inscrivons notamment dans la continuité des gouvernements précédents qui ont refusé depuis quinze ans la mutilation de nombreuses communes et la destruction programmée de la ceinture verte régionale dans cette partie de l'Ile-de-France.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Régional, Cher ami, à l'assurance de ma considération distinguée.



Mireille FERRI